

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** PDCC, par Bruno CLIVAZ, Stéphane PONT, Emmanuel CHASSOT, et Alexia HERITIER  
**Objet** Situation critique pour la vitiviniculture valaisanne  
**Date** 07/03/2020  
**Numéro** 2020.03.010

## Actualité de l'événement

Non paiement des vendanges 2019 par Provins

## Imprévisibilité

Négociations avec les banques qui n'aboutissent toujours pas

## Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Situation financière critique pour de nombreux viticulteurs et leur famille au démarrage de la nouvelle année vitivinicole.

La plus grande cave du Valais se trouve dans une situation financière catastrophique et ne peut assumer le paiement des vendanges livrées en 2019, mettant en péril l'ensemble de la vitiviniculture et de nombreuses familles valaisannes.

L'Etat du Valais est doublement concerné par cette situation :

- d'une part, il a accordé un prêt sans intérêts de 6.8 mio en décembre 2009, pour le renouvellement des équipements de Provins, dont le remboursement échoit au 31 décembre 2020 ;
- d'autre part, comme actionnaire majoritaire de la BCVs, il est un acteur économique nécessaire aux prêts permettant le paiement des vendanges.

Force est également de constater le transfert en 2018 de la présidence de Provins à la présidence de la BCVs de la même personne, quand bien même la situation financière de la coopérative n'a cessé de se péjorer depuis 2009. Nous sommes dès lors interpellés, par cette situation d'endettement colossal masquée par des comptes annuels artificiellement bons, liés à la vente du patrimoine, à la surévaluation des stocks et une diminution importante du chiffre d'affaires.

A ce jour, nombre de vignerons n'ont pas reçu le revenu de leur travail effectué en 2019. Ils se voient contraints de surseoir à leurs achats d'équipements, d'engrais, de produits phytosanitaires ou au renouvellement de leur vignoble. Sans compter les effets indirects sur l'économie valaisanne en général.

## Conclusion

- L'Etat était-il au courant de la situation financière de Provins depuis 2009 ?
- Quel est le montant encore dû par Provins en remboursement du prêt de 2009 ?
- Quelles actions a entrepris l'Etat du Valais afin de permettre aux familles impactées par le non-paiement des vendanges de 2019 pour faire face à leurs obligations (impôts, charges sociales...) ?
- Quelles solutions sont envisagées par l'Etat du Valais pour apporter un soutien à la coopérative et éviter la faillite annoncée (cautionnement...) ?
- L'Etat peut-il intervenir dans le processus de modification statutaire et de transformation de la coopérative en société anonyme ?